

Brussels, 9th May 1973

Summary of the speech by M. Simonet, Vice-President of the Commission, on the Community energy policy to the European Parliament in Strasbourg on 8th May 1973.

---

The European Parliament took the opportunity to hold an important debate on energy problems on Tuesday 8th May 1973 in Strasbourg, when it examined the report by M. Giraud (examination of the Commission's communication concerning the necessary progress of the Community energy policy and the problems for the period 1975-1985), the de Broglie report on the institution of a common system applicable to imports of hydrocarbons from third countries, two reports by E. Hougardy on the regulation concerning oil and gas pipelines which cross national frontiers and on the directives concerning the measures intended to mitigate the effects of the difficulty of obtaining hydrocarbon supplies.

M. Simonet, Vice-President of the Commission with special responsibility for energy problems, made an important speech at this session on the priority guidelines of the Community energy policy. This speech is part of the preparation for the Council of Ministers meeting on energy problems, which will be held on 22nd May in Brussels.

Simonet showed first of all that new factors had arisen in the energy field. He was referring to the new partnership relations and, more generally, to the calling into question of the traditional relationship between the producing countries and the petrol companies. He was referring also to the new awareness of the difficulties which could face the world as regards its energy supply and above all to the intention of certain countries, including the USA, to carry out a thorough examination of the terms and future of their energy policy.

In this connection, President Nixon's message of 18th April on energy was a call for dialogue with Europe on these problems, and Vice-President Simonet thought it desirable and important to be able to respond.

For this reason the Commission had submitted a document defining the priority guidelines of the energy policy which Europe should adopt.

Starting from quantitative data showing the probable trend of energy consumption, M. Simonet then showed that, in view of the lessening of petrol reserves by the year 2000, increased efforts should be begun now to develop nuclear energy and to speed up the search for and the technology of new sources or forms of energy.

As regards petrol supplies, the main problem was to improve the security of supplies and this presupposed imaginative attempts to achieve concerted action with the producing countries and with the energy-consuming countries.

The encouragement of research under more difficult conditions, measures to protect the environment and the foreseeable increase in royalties showed that special attention would have to be given to the problems of financing the activities of petrol companies. In this connection, the double risk of under-investment in this sector and of inadequate self-financing margins would have to be avoided: arrangements would have to be worked out to enable the companies to continue to play the important role which fell to them.

But, continued M. Simonet, it had also to be borne in mind that the relationship between the producing countries and the petrol companies would continue to evolve and that the consumer States would be increasingly called upon to define an energy policy guaranteeing the security of supplies at reasonable prices.

In this connection the Community had to define a common attitude, for nothing could be gained by letting events take their course and by allowing the various parties concerned to act at random. The Commission proposals which M. Simonet would put forward at the Council meeting of Ministers responsible for energy problems were, moreover, based on this desire for concerted action.

The Community would have to be receptive to the outside world and define a position with a view to dialogue both with the energy-importing and the energy-exporting countries.

Moreover, efforts would have to be made to increase the security of petrol supplies through the valorization and organization of the Community petrol market.

Lastly, M. Simonet emphasized his concern to ensure the optimum use of other sources of energy (nuclear energy, coal and natural gas), while paying great attention to the problems of the environment.

Bruxelles, le 9 mai 1973.

Résumé de l'allocution de Monsieur le Vice-Président Simonet sur la politique énergétique communautaire au Parlement Européen, à Strasbourg, le 8 mai 1973

Le Parlement Européen a eu l'occasion d'avoir un important débat sur les problèmes énergétiques le mardi 8 mai 1973 à Strasbourg, avec l'examen du rapport de M. Giraud (examen de la communication de la Commission concernant les progrès nécessaires de la politique énergétique communautaire et les problèmes pour la période 1975-1985, du rapport de Broglie sur l'établissement d'un régime commun applicable aux importations d'hydrocarbures en provenance de pays tiers, deux rapports de M. Hougedy sur le règlement concernant les oléoducs et gazoducs traversant les frontières et sur les directives concernant les mesures destinées à atténuer les effets et les difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures.

Monsieur Simonet, Vice-Président de la Commission, chargé plus spécialement des problèmes énergétiques, a prononcé lors de cette séance un important discours sur les orientations prioritaires de la politique énergétique communautaire. Ce discours se place dans le cadre de la préparation du Conseil des Ministres consacré aux problèmes énergétiques qui aura lieu le 22 mai prochain à Bruxelles.

Monsieur Simonet a d'abord montré que de nouveaux éléments étaient survenus dans le domaine de l'énergie. Il s'agit en l'occurrence des nouveaux rapports de participation et, plus généralement, de la remise en cause des rapports traditionnels entre les pays producteurs et les compagnies pétrolières. Il s'agit également de la prise de conscience des difficultés que pourrait connaître le monde dans son approvisionnement énergétique et surtout des intentions de certains pays, dont les USA, d'examiner en profondeur les conditions et l'avenir de leur politique énergétique.

A cet égard, le message du Président Nixon du 18 avril sur l'énergie est un appel au dialogue avec l'Europe sur ces problèmes et Monsieur le Vice-Président Simonet pense qu'il est opportun et important de pouvoir répondre. C'est la raison pour laquelle la Commission a déposé un document qui définit quelles sont les orientations prioritaires de la politique énergétique que devrait adopter l'Europe.

Partant des données quantitatives de l'évolution probable de la consommation d'énergie, Monsieur Simonet a montré ensuite que la diminution des réserves de pétrole en l'an 2000 implique que l'on s'engage dès à présent dans un effort accru pour développer l'énergie nucléaire, pour accélérer la recherche et la technologie de nouvelles sources ou formes d'énergie.

En ce qui concerne l'approvisionnement en pétrole, le problème est surtout de rechercher une meilleure sécurité d'approvisionnement, ce qui suppose un effort imaginatif de concertation avec les pays producteurs et avec les pays consommateurs d'énergie.

.../...

La promotion des efforts de recherche dans des conditions plus difficiles, les mesures de protection de l'environnement et l'augmentation prévisible des redevances montrent qu'une attention toute particulière devra être accordée aux problèmes de financement des activités des compagnies pétrolières. Il faudra éviter à cet égard le double risque de sous-investissement dans ce secteur et celui de marges insuffisantes d'autofinancement : des modalités doivent être trouvées pour que les compagnies puissent continuer à jouer le rôle important qui est le leur.

Mais il faut également se rendre compte, a poursuivi Monsieur Simonet, que les rapports entre les pays producteurs et les compagnies pétrolières vont continuer à évoluer et que les Etats consommateurs seront de plus en plus appelés à définir une politique énergétique qui assure la sécurité d'approvisionnement à des prix raisonnables.

La Communauté se doit à cet égard de définir une attitude communautaire car on ne peut rien gagner en laissant agir les événements et les divers intéressés en ordre dispersé. Les propositions de la Commission que Monsieur Simonet défendra lors du Conseil des Ministres compétents pour les problèmes de l'énergie sont d'ailleurs orientées vers cette volonté d'action concertée.

Il s'agira d'avoir une ouverture de la Communauté vers l'extérieur et de définir une attitude en vue du dialogue tant avec les pays importateurs d'énergie qu'avec ceux qui sont exportateurs d'énergie.

Il faudra, en outre, faire un effort pour augmenter la sécurité d'approvisionnement en pétrole par la valorisation et l'organisation du marché pétrolier communautaire.

Enfin, Monsieur Simonet a indiqué son souci de veiller à l'utilisation optimale des autres sources énergétiques (l'énergie nucléaire, le charbon et le gaz naturel) tout en ayant à l'esprit une attention soulignée à l'égard des problèmes d'environnement.

---